



République Française
COMMUNE DE CHAMONIX-MONT-BLANC
COMpte RENDU

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Représentés: 4

Absents : 3

Le Jeudi 24 août 2023, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de Chamonix Mont-Blanc, s'est réuni Salle Michel PAYOT au Majestic, sous la présidence de **M. Éric FOURNIER, Maire.**

Etaient présents :

M. Éric FOURNIER, Mme Aurore TERMOZ, M. Jonathan CHIHI-RAVANEL, Mme Charlotte DEMARCHI, M. Yvonick PLAUD, Mme Karine MIEUSSET, M. Bernard OLLIER, Mme Michèle RABBIOSI, M. Claude JACOT, M. Laurent COLLIGNON, Mme Elisabeth ALVARINAS, Mme Aurélie BEAUFOUR, M. Patrick DEVOUASSOUX, M. Jean-Michel COUVERT, Mme Marie-Noëlle FLEURY, M. Pierre CARRIER, Mme Léa DEVOUASSOUX, Mme Elisabeth CHAYS, M. Hervé VILLARD, M. Yves ANCRENAZ, M. Denis DUCROZ, Mme Isabelle COLLE.

Absent(e)s représenté(e)s :

- Mme Elodie BAVUZ donne pouvoir à Mme Charlotte DEMARCHI,
- Mme Juliette MARTINEZ donne pouvoir à M. M. Jonathan CHIHI-RAVANEL,
- M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN donne pouvoir à M. Hervé VILLARD,
- M. François-Xavier LAFFIN donne pouvoir à M. Yves ANCRENAZ.

Absent(e)s non représenté(e)s :

- M. Vincent ORGEOLET,
- M. Olivier NAU,
- Mme Isabelle MATILLAT.

Secrétaire de séance : M. Jonathan CHIHI-RAVANEL

COMMUNICATIONS DU MAIRE

M. le Maire souhaite faire part à l'assemblée des événements récents ayant structuré l'activité municipale depuis le dernier Conseil Municipal.

En premier lieu, la poursuite des discussions avec le Gouvernement sur la refonte d'un certain nombre de dispositifs concernant le logement permanent. Il s'agit d'une réflexion nationale animée par plusieurs secrétaires d'État (Tourisme, Logement, Budget) qui vise à réunir, et apporter des solutions, des territoires touristiques (Pays Basque, Corse, Alpes) qui souffrent des mêmes difficultés en matière de logement permanent. Au cours des réunions, un certain nombre de demandes ont été formulées auprès de l'Etat pour une révision et une meilleure compréhension de la problématique du logement et de l'habitat permanent.

Très concrètement, il s'agit de travailler sur le renforcement des outils de régulation et de contrôle des meublés de tourisme et des plateformes.

M. le Maire a rencontré hier, avec une délégation municipale, Madame la Maire des Houches et une délégation des Houches, la Directrice commerciale d'Airbnb. L'objet de la rencontre : comment mieux appréhender le phénomène et faire en sorte qu'il réponde aux équilibres du territoire ? Pour ce faire, il sera probablement proposé, à l'horizon d'un prochain Conseil, un projet de délibération qui permettra de s'inscrire dans un processus de déclaration des loueurs de biens en question. Cette déclaration permettra, dans un premier temps, de mieux identifier les loueurs et les biens mis en location. Dans un deuxième temps, des outils de régulation pourront être mis en place.

Parmi les différentes mesures réglementaires qui sont en discussion avec le Gouvernement, la Commune a pris note, avec un certain intérêt, du projet de création de la notion de servitude pour l'habitat permanent. Ce nouvel outil, qui viendrait renforcer l'arsenal réglementaire des maires, reste à définir en termes de droit de l'urbanisme.

Peuvent être également citées les mesures suivantes :

- La mise en adéquation de la réglementation relative à la performance énergétique des logements pour les logements mis en location courte durée,
- Une réflexion sur la fiscalité pour les revenus locatifs de courte durée,
- Le soutien aux foncières locales (en lien avec la Banque des Territoires),
- La possibilité offerte à des territoires d'expérimenter les mesures en discussions (la Vallée devrait être candidate à cette expérimentation),
- La mise en place d'un observatoire.

Concernant la santé, M. le Maire et les élus en charge, ont rencontré la nouvelle Directrice des Hôpitaux du Pays du Mont Blanc pour évoquer la situation des lits soins de suite et de rééducation de Chamonix, actuellement fermés faute de personnel, et les conditions de leur réouverture.

Sur ce même thème, la Commune a reçu, il y a deux jours, la visite de Madame Aurore BERGE, Ministre des solidarités et des familles, au cours de laquelle ont largement été abordés ces thèmes qui sont liés à l'attractivité des fonctions publiques territoriale et hospitalière. Proposition a été faite de conventionner avec les Hôpitaux du Pays du Mont Blanc pour proposer des logements aux effectifs hospitaliers.

Ce dossier de maintien des services publics va être au cœur des préoccupations au cours des prochains mois. Le Conseil Municipal devrait ainsi être sollicité sur des propositions réglementaires et/ou d'acquisitions foncières.

Concernant le Transport : le Conseil Communautaire a validé, le 7 août dernier, le choix d'un opérateur pour la délégation de service public de transport urbain. Le futur opérateur (TRANSDEV) connaît le territoire. Le contrat, d'un peu moins de 7 ans, vise à répondre à plusieurs objectifs : une meilleure desserte des villages, des hameaux et des centralités de